

Chastel-Nouvel

AU SOMMAIRE

Édito (p.2)
Nouveau site internet (p.3)
La rentrée des écoliers (p.4)
Équipement pour la viabilité hivernale (p.4)
Travaux (p.5)
Élections Communauté de Communes (p.5)
MAM: à quelques jours de son ouverture (p.6 et 7)

Travaux en régie (p.8)
Incivilités... Incivisme... (p.8)
Projets d'aménagement du bourg (p.9)
CCAS (p.9)
Annuaire des entreprises (p.10)
Mémoires et légendes (p.11)
Vous souhaitez être alerté ? (p.11)

<u>L'ÉDITO DU MAIRE</u>

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre ce bulletin municipal qui vous informe des actualités de notre commune au cours de l'année 2020. Pour retrouver l'ensemble des informations communales, je vous invite à aller sur notre site que vous avez à votre disposition à l'adresse : **www.chastel-nouvel.fr**. Une nouvelle version plus intuitive sera active dès le début d'année 2021.

L'année qui s'achève sur fond de pandémie, hélas toujours présente, a été particulièrement éprouvante pour nous tous et en particulier pour les plus vulnérables. Ce contexte a bien évidemment eu une grande influence sur l'activité de notre collectivité. Je tiens tout d'abord à remercier et féliciter nos agents communaux qui sont restés mobilisés et ont continué leur travail sans interruption avec professionnalisme et bienveillance.

Dans ce contexte, les écoles accueillent nos enfants avec un protocole sanitaire renforcé. La municipalité a toute confiance dans les directions, les équipes enseignantes et les personnels communaux pour offrir l'accueil le plus sûr et le plus rassurant possible aux enfants. Nos associations sont pénalisées elles aussi, elles sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti. Pour les aider, nous continuerons à subventionner leurs demandes.

Pour notre première année de mandat et malgré une actualité difficile, nous avons pu réaliser les travaux structurants que nous avions validés lors de la mise en place du conseil municipal et du vote du budget en juin dernier.

Tout d'abord, l'aménagement de l'entrée d'Aspres subventionné par l'État et la Région respectivement à hauteur de 60% et 20%, ce projet avait été initié par la municipalité précédente.

L'aménagement et la mise en sécurité de la Vieille Route Sud.

Pour finir, la voie communale allant à Villeneuve a été reprise depuis la RD 806, c'est une réfection totale de la chaussée qui donne, avec l'élagage des abords de la voie, une meilleure sécurité aux usagers.

En cette fin d'année, je suis très heureux de vous annoncer l'ouverture dès le 4 janvier 2021 de la Maison d'Assistantes Maternelles « Les Boutons d'Or ». Sa réalisation a pris un peu de retard et les trois assistantes maternelles sont impatientes de pouvoir accueillir nos plus petits dans ce nouvel espace spécialement conçu pour eux. J'en profite pour remercier les différents partenaires financiers, et, en particulier, la Communauté de Communes Randon-Margeride sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. Je tiens également à féliciter les membres de l'association « Les Pitchounets du Chastel » ainsi que les assistantes maternelles pour leur engagement dans la finalisation de ce projet. Je suis persuadé que ce service sera un atout supplémentaire pour améliorer l'attractivité de notre commune.

Courant 2021, nous espérons que tous les dossiers en cours seront évidemment accélérés. L'aménagement et la mise en sécurité de la RD 806 sur la traversée du Chastel-Nouvel reste un projet structurant et essentiel au même titre que la création d'un réseau de distribution d'eau potable sur le hameau de Coulagnet. Nous sommes toujours en attente des diverses subventions pour réaliser ces deux projets très coûteux.

Afin d'assurer la viabilité hivernale et dispenser un déneigement efficace, nous avons lancé un appel d'offres pour remplacer notre véhicule actuel qui date de 2003 et faire l'acquisition d'un nouveau camion équipé d'une étrave et d'une saleuse de dernière génération. Cet équipement onéreux est subventionné par l'État à hauteur de 60%.

Dans le cadre de l'aménagement du village, le conseil municipal, riche de nouvelles idées, a lancé une étude pour aménager les abords de la mairie afin de créer un « cœur de village » attractif et ludique. Nous souhaitons également réaliser la réfection de la place de l'église avec plusieurs objectifs : sécuriser le carrefour qui dessert le vieux village, traiter le problème lié aux eaux pluviales et créer des places supplémentaires de stationnement tout en respectant le site et l'architecture de son bâti local avec la proximité de l'église.

Permettez-moi de conclure cet édito par une note joyeuse en laissant la magie de Noël s'installer, je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré les incertitudes qui pèsent encore sur nos organisations respectives.

Je profite également de cet édito pour évoquer ma gratitude envers les élus, les agents communaux, les associations et tous les bénévoles qui œuvrent pour la vie et le dynamisme de notre commune.

À toutes et à tous, je vous souhaite une très bonne année 2021.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement du nouveau site.

Pratique et convivial, adapté aux usages mobiles, le site internet de la commune fait peau neuve. À compter de début 2021, vous pourrez naviguer sur un site totalement renouvelé et repensé, un site à l'image de notre commune : dynamique et moderne.

Vous y trouverez de nombreuses nouveautés avec les bénéfices d'une expérience améliorée grâce à une navigation simplifiée et une utilisation intuitive. La présentation générale se veut épurée, avec ses blocs clairement identifiables. La nouvelle interface contient une page d'accueil interactive sur l'actualité de la commune et des informations générales.



Le menu principal du site internet est organisé en 5 accès :

- L'entrée « Découverte de la commune » vous propose de découvrir ou redécouvrir l'histoire, la géographie mais aussi la vie politique et les monuments du Chastel-Nouvel et de ses hameaux.
- La rubrique « Vie municipale » regroupe toutes les informations relatives au conseil municipal (élus, commissions, compte-rendus) et aux employés communaux. Vous y retrouverez également les marchés publics ainsi que les différentes éditions du bulletin municipal.



- Au travers de l'onglet « Vie locale » vous aurez accès à des informations utiles à tous : l'annuaire des associations, l'annuaire des entreprises mais aussi une présentation des écoles, de la bibliothèque et de l'agence postale communale.
- L'entrée «Infrastructures municipales» vous amènera à découvrir les équipements sportifs, les bâtiments et logements communaux.
- Enfin, le bouton « Infos mairie » vous dirigera vers une page de type menu qui regroupe, par thématique, toutes vos démarches pratiques. Un accès simple et direct pour ne pas perdre de temps.

Nous espérons que vous apprécierez la navigation sur le nouveau site web et que vous le visiterez régulièrement pour vous tenir informé(e) de l'actualité de la commune.

Maintenant c'est à vous de jouer! Partez à la découverte de votre nouveau site internet

www.chastel-nouvel.fr

LA RENTRÉE DES ÉCOLIERS



Cette année, le conseil municipal a proposé de financer l'intervention de Francis LAVERSANNE, intervenant musical, tous les vendredis en alternance dans les deux écoles du village. Cette activité, mise en place en accord avec les directrices, semble être appréciée de tous.

Depuis le 02 novembre, face à l'aggravation de la propagation de la COVID-19, un nouveau protocole sanitaire a été mis en place par le Ministère de l'Éducation. Le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves dès l'âge de 6 ans.

La rentrée scolaire a eu lieu le 1^{er} septembre 2020, 38 élèves sont inscrits à La Farandole avec Sandra PISCO comme directrice et 62 élèves à L'Écoline sous la nouvelle direction de Nadège GAILLARD.







Une lettre d'information concernant la nouvelle organisation et le protocole en place a été envoyée aux parents par les directrices.



La municipalité, en collaboration étroite avec la directrice de l'école publique, a décidé de répartir les enfants en deux groupes : le premier comprenant les classes de la maternelle au CP, le second constitué des classes du CE1 au CM2, dans le but de limiter le brassage. Deux services à la cantine ont été nécessaires afin de respecter cette organisation. Il en est de même pour les récréations avec l'installation d'un barnum dans la cour.



Concernant l'école privée, moins d'aménagements ont été nécessaires, seules les activités pédagogiques complémentaires ont été suspendues.

Durant cette période difficile, la bibliothèque a dû fermer, mais pour maintenir le prêt, les bénévoles ont mis en place un système de portage de livres dans les écoles.

ÉQUIPEMENT POUR LA VIABILITÉ HIVERNALE

La municipalité a décidé d'investir dans un nouveau camion, afin de remplacer l'actuel, vieillissant, après 18 ans de bons et loyaux services. Une demande de subvention a été déposée en janvier 2020, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et nous a été octroyée à la rentrée pour un montant de 91 560 euros soit 60 % du montant total.

C'est donc dans quelques mois que nous pourrons voir nos employés communaux au volant de ce nouvel engin. Ce camion, de même gabarit que le précédent pour conserver la maniabilité, aura une capacité de 16 tonnes, 4X4, bi-benne. Il sera équipé d'une étrave à lame convertible et d'une saleuse de 4m³ pour permettre l'épandage du sel et de la pouzzolane. Cette acquisition vient compléter la construction des silos, et s'inscrit dans une volonté d'offrir à la population un meilleur service en période hivernale. Cet équipement assurera de meilleures conditions de travail et plus de sécurité aux agents pour les travaux de chantier tout au long de l'année.

L'appel d'offre a été diffusé, nous espérons une mise en service de ce nouveau véhicule pour l'hiver prochain.

Les chantiers annoncés au printemps ont pu être menés à terme courant de l'été et de l'automne.

L'entrée d'Aspres

Les travaux se sont achevés par la mise en place d'un dispositif de retenue (barrière de sécurité) positionné sur le nouveau mur de soutènement. De même l'espace de stationnement a été finalisé par la mise en place d'une grave qui permet un usage facile tout en conservant l'aspect naturel des lieux. Cet aménagement permet de mettre en valeur le calvaire dont le fût a été reconstruit, avec l'ensemble des pierres réutilisables le constituant à l'origine, afin de conserver le patrimoine. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à un financement à 80 % par l'État et la Région Occitanie.

Il est agréable de constater que les habitants et visiteurs du hameau savent apprécier ces aménagements au vu du nombre de véhicules utilisant l'espace de stationnement créé. Les amoureux de la nature peuvent profiter d'une vue panoramique depuis le banc installé en bordure de voie.



Vieille Route Sud



Les dégâts occasionnés par les fortes précipitations de l'automne 2019 ont nécessité, comme indiqué dans le précédent bulletin, de repenser la gestion des eaux pluviales sur cette voie. Des travaux importants et onéreux ont été entrepris. La mise en œuvre de cette gestion a nécessité :

- la reprise de murets de soutènement de la voie afin de réaliser un dévers du trottoir pour permettre le renvoi des eaux pluviales vers la chaussée et non vers les propriétés riveraines ;
- la réfection de l'ensemble des trottoirs avec la mise en place d'un revêtement en enrobé qui facilite, également, les déplacements piétonniers ;
- la mise en place, après plusieurs propositions techniques, d'un dispositif spécifique de collecte des eaux pluviales permettant de diriger celles-ci vers le milieu naturel sans impacter la partie de la zone d'activité située en contrebas.

Ces travaux ont été financés, en partie par le Département dans le cadre du programme voirie 2020.

Route de Villeneuve

Désormais achevés, l'ensemble des travaux sur cette voie facilitent la visibilité et sécurisent les déplacements vers le hameau de Villeneuve et au-delà. En septembre le gravillonnage a été effectué pour finaliser l'aménagement de cette route.

Une participation auprès de la commune du Born a été demandée et acceptée.



ÉLECTIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'élection du président et des vice-présidents de la Communauté de Communes Randon-Margeride a eu lieu le 10 juillet 2020. C'est en présence de 34 conseillers communautaires et un conseiller représenté que se sont déroulées les élections. Francis SAINT-LÉGER a été élu président avec l'obtention de 20 voix. Le 1^{er} vice-président est Guy GALTIER et le 2^e Bruno DURAND. Le 3^e vice-président Michel PIRONON a été élu lors de la séance du 23 juillet 2020.

MAM: À QUELQUES JOURS DE SON OUVERTURE



Depuis plusieurs années, la commune du Chastel-Nouvel voit sa population augmenter, de nouvelles familles viennent s'y installer. Consciente que l'offre de service pour l'accueil des jeunes enfants non scolarisés doit être développée, l'ancienne municipalité a initié un projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Ce projet a été porté par la Communauté de Communes Randon-Margeride.

La MAM appelée « Les Boutons d'Or », signe de la sensibilité des assistantes maternelles à la nature, est positionnée au cœur du village. La proximité avec les établissements scolaires permettra aux assistantes maternelles d'aller chercher les enfants dans les écoles.

Cette structure est destinée, à terme, à accueillir seize enfants sous la responsabilité de quatre assistantes maternelles.



La MAM va ouvrir ses portes le 04 janvier 2021, avec trois assistantes maternelles dont voici leurs présentations.

Zoom sur les assistantes maternelles







« 28 ans, en couple, maman d'un petit garçon. Ayant travaillé à l'école maternelle, je suis passionnée par les enfants. J'ai donc passé ma formation pour obtenir mon agrément d'assistante maternelle et rejoindre l'équipe de la MAM du Chastel. La patience, la douceur et l'organisation font partie de mon quotidien. Je serai disponible aux besoins des enfants et à l'écoute des parents »

« 35 ans, mariée, maman de 3 enfants, native et habitante de la commune. Détentrice du CAP Petite Enfance, je suis installée comme assistante maternelle agréée à domicile depuis trois ans et demi. Il y a trois ans, la mairie m'a proposé de faire partie de ce superbe projet. J'ai tout de suite accepté car c'est pour moi une opportunité professionnelle intéressante. La MAM du Chastel étant un bel outil de travail, je ne pouvais pas le refuser. Le travail en équipe m'apportera au quotidien un soutien dans mon métier de nounou ».

« 53 ans, en couple, maman de trois enfants et mamie de trois petitesfilles. Auxiliaire de puériculture, j'ai travaillé en crèche, puis auprès des personnes handicapées et/ou dépendantes. Très attachée au bien-être des enfants, je me suis à nouveau investie dans ce domaine en tant qu'assistante maternelle. Nous sommes toutes les trois professionnelles de la petite enfance qui partageons nos compétences et nos expériences.

À toutes les trois, nous pouvons accueillir jusqu'à douze enfants simultanément, dans un cadre familial, chaleureux et sécurisant ».

Présidente

Anne-Lise

MERSADIER

Trésorière

Florence

OURDAN-OST

Présidente

ALMERAS

Secrétaire

Adriana

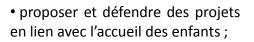
ALIBERT

Les trois assistantes maternelles proposent un accueil familial et agréable proche de chaque enfant dans un environnement collectif. Les besoins individuels de chacun seront respectés au fur et à mesure de leur développement en lien avec les parents. La MAM propose une grande pièce principale où évolueront les enfants et un espace de repos avec six chambres. Un extérieur sécurisé avec une cour à sol amortissant et un jardin complètent la structure. Sa proximité avec le Square du 19 mars 1962 et ses jeux, permet aux enfants de s'épanouir au fil des saisons.

En décembre 2018, l'association « Les Pitchounets du Chastel » a été créée, avec pour missions de :

• mettre en place la gestion administrative relative au bon fonctionnement des locaux. En aucun cas, l'association a pour but de régler les relations contractuelles entre les employeurs

(parents) et les assistantes maternelles;



• organiser des manifestations.

Les échanges tout au long de l'avancement du projet, entre l'architecte, les collectivités et les membres de l'association ont permis aux assistantes maternelles d'apporter leurs suggestions et construire le bâtiment au plus près de leurs attentes, choisir les couleurs et le matériel intérieur.

La direction enfance famille du Conseil Départemental a été soutenante tout au long du projet.

> Afin de permettre un roulement dans les jeux et jouets, les assistantes maternelles lancent un appel aux dons et vous remercient de votre générosité.

Pour tous les parents qui recherchent un mode de garde personnalisé au sein de notre collectivité et pour obtenir plus de renseignements, contactez directement les assistantes maternelles par mail ou téléphone.

Nous leur souhaitons une belle réussite et espérons que de nombreux enfants grandiront dans ces nouveaux locaux!

TRAVAUX EN RÉGIE

En complément des travaux d'entretien courant, les agents techniques ont, au cours de ce semestre, effectué des travaux plus spécifiques en s'appuyant sur leurs compétences :





- l'aménagement de la plate-forme communale de stockage de matériaux face à l'aire del Deyme,
- la construction d'un support pour l'aspirateur à feuilles et d'un « hard-top » sur le 4x4,
- la création d'un déversoir d'orage sur le réseau de collecte des eaux usées pour limiter la mise en charge de ce même réseau,
- le curage des aqueducs et des traversées busées des voies communales de Villeneuve et de Coulagnet,
- l'arrachage de la haie autour de la place du 8 mai 1945,
- l'aménagement des trottoirs rue des Faïsses,
- la pose de panneaux de signalisation,
- la rénovation des escaliers du Presbytère,
- la pose de la main courante chemin des Caires,
- l'isolation intérieure du nouveau garage communal.

La commune investit, régulièrement, dans l'achat de petit matériel afin de faciliter le travail des agents et de réaliser plus de travaux en régie, source d'économie pour la collectivité.

INCIVILITÉS... INCIVISME

Une grande majorité des administrés chastellois utilisent à bon escient les points d'apports volontaires mis à disposition sur notre commune. Le tri sélectif est de plus en plus pratiqué et toutes les indications figurent sur les colonnes de tri ; elles sont également disponibles en Mairie ou sur le site internet du SDEE.



Nous constatons toutefois de nombreux débordements aux abords des emplacements dédiés ou en pleine nature. Aucun encombrant (notamment les cartons) ne doit être déposé ni délaissé à proximité des containers. Les déchèteries sont disponibles et situées à courte distance de notre commune. L'enlèvement des dépôts sauvages par les agents communaux représente un coût financier important pour la collectivité. Nous vous rappelons que ces incivilités peuvent faire l'objet d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.



Trop de chiens divaguent encore, seuls ou accompagnés mais non tenus en laisse, sur les routes de nos villages et hameaux. Sans faire partie d'une catégorie classée « chien dangereux », tout chien peut avoir un comportement agressif à l'égard d'un autre animal ou envers l'homme. Des plaintes ont été déposées suite à des comportements dangereux, jusqu'à la morsure, à l'égard de promeneurs accompagnés de chiens. Un sentiment d'insécurité s'empare de certains habitants à l'occasion de promenades.

Pour rappel, des mesures légales peuvent être prises à la demande de toute personne envers le propriétaire et l'animal concernés.

Pour le bien-être et le respect de tous, chacun d'entre nous doit être vigilant et faire preuve de civisme!

Place de l'église

La place de l'église devrait faire l'objet de travaux de réseaux et de sécurisations, inscrits dans le cadre du programme départemental de voirie 2021. La collecte des eaux pluviales serait améliorée, elle n'est plus adaptée aux phénomènes météorologiques de plus en plus virulents, avec pour conséquence, lors de forts orages, des débords. Dans le cadre de ces travaux, un projet d'aménagement de surface est en réflexion : des places de parking devraient être créées, entre la rue de La Fontaine et la rue du Château, pour faciliter le stationnement.

L'équipe municipale est consciente que la circulation sera perturbée pendant les travaux, mais que cette sécurisation des réseaux et du carrefour est nécessaire.

Cœur de village

Cet automne, les employés de la commune ont retiré les haies délimitant la place du 8 mai 1945. Ces travaux s'inscrivent dans un projet de réaménagement des espaces aux abords de l'école publique et de la mairie. L'objectif est d'offrir une meilleure visibilité et d'optimiser l'utilisation des espaces communs et publics ainsi que l'augmentation du nombre de places de stationnement tout en favorisant et sécurisant la circulation.

Ce secteur est celui de l'ensemble des Chastellois, c'est aussi le cœur de la commune, où nous retrouvons un nombre important de bâtiments publics et privés nécessaires à la vie de notre village.

Le conseil municipal a fait le choix de s'appuyer sur l'expertise du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), par la signature d'une convention afin d'envisager un aménagement fonctionnel et agréable du cœur du village.

Afin de les rendre plus attrayants, le terrain de pétanque ainsi que l'espace vert attenant feraient, eux aussi, l'objet de travaux d'aménagement.

Le parking de la mairie serait sécurisé. Des automobilistes l'empruntent comme une rue, à des vitesses parfois inappropriées. Les places de parking seraient matérialisées. Le monument du souvenir serait mis en valeur par l'aménagement de ses abords.

Quelques modifications seraient apportées sur la place du 8 mai 1945, pour que les Chastellois se réapproprient ce lieu, longtemps caché derrière ces hautes haies.

La mise en œuvre de ce projet reste conditionnée par la finalisation des études et l'obtention des divers financements, une grande partie des travaux pourrait être réalisée en régie dans le but d'en limiter le coût pour la commune.

CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis le 6 octobre 2020. Plusieurs sujets ont été abordés.

Repas de fin d'année: Chaque année, le dernier dimanche du mois de novembre est le rendez-vous du repas des aînés de la commune. Ce moment de rencontre, fondamental, est attendu tant pour sa convivialité que pour son partage. Au vu du contexte sanitaire actuel et des directives gouvernementales, c'est avec grand regret que ce rassemblement n'a pu être organisé.

<u>Confinement</u>: Comme lors du premier confinement, chaque personne inscrite sur le registre des personnes vulnérables a été contactée. La prise de contact téléphonique est l'occasion d'appréhender chaque situation et de proposer des services ponctuels tels que la livraison d'achats de première nécessité, de médicaments, de fourniture de masques, d'attestations de déplacements... Nous rappelons aux personnes concernées de se manifester auprès du secrétariat de mairie pour toute demande.

<u>Espace jeux</u>: Pour compléter l'espace de jeux proposé aux enfants sur la commune, le CCAS a décidé d'acheter un portique qui sera positionné au Square du 19 mars 1962, proche de la MAM. Il fera le bonheur des tout-petits mais aussi des plus grands avec trois agrès : deux balançoires et un nid d'oiseaux.

Nous tenons à remercier Josette CRESTAN et Anne BLANQUER, qui ont été membres du CCAS pendant plus de vingt ans, pour leur implication et leur investissement dans les actions menées par le CCAS. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs activités personnelles.

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

Alpha-Béton Béton industriel, imprimé décoratif, construction/rénovation, chape fluide, ciment Chemin des Églantiers 07 89 07 01 37 contact@alphabeton.net

La Baraque du Chastel Hôtel bar restaurant traiteur RD 806 04 66 49 00 92 alain.tarbouriech@wanadoo.fr www.baraque-chastel.com

Le Chastellois Boulangerie, pâtisserie et épicerie Impasse des Cayres 04 66 31 13 91 lechastellois@gmail.com Page facebook : Le Chastellois

Transports Gleyzon
Messagerie, transports routiers,
colis express, location de véhicules,
pelles mécaniques
04 66 47 11 11
jeanmarcgleyzon@orange.fr

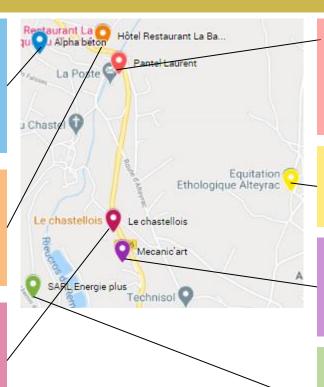
SARL Façade +
Ravalement, enduits façades,
rejointements, isolation extérieure
04 66 44 07 35
06 73 70 65 97
facade.plus@orange.fr

SNEB

Isolation plafond bâtiments industriels agricoles, plafonds démontables, tendus, traitement acoustique 04 66 45 72 63 sarl-sneb@orange.fr

SARL Fromagers de Lozère Fabrication de produits laitiers 04 66 45 97 69 accueil.duolozere@orange.fr www.duolozere.fr

L'Étoile Restaurant 04 66 31 13 08 jeanmarcgleyzon@orange.fr



ZONE ARTISANALE
D'ALTEYRAC

Lozer kids Négo bois et matériaux

Transports Gleyzon

Pantel Laurent Menuisier Chemin du Champ Grand 04 66 32 18 84 06 82 18 00 00 pantel.laurent@orange.fr

Equitation Ethologique Alteyrac Emmanuelle Annino 06 78 26 51 71 www.eea-48.fr

Mecanic'art Garage automobile RD 806 06 48 03 70 13 mecanicart@orange.fr

SARL Énergie plus Études, installation et exploitation de panneaux photovoltaïques Chemin du Planas 06 08 88 16 76 energieplus.lr@gmail.com

Trousselier Florence & Pic Isabelle Cabinet d'infirmières libérales 07 85 18 04 33 isaetflorence@gmail.com

SAS Lozer'Kids Loisirs 06 43 41 63 44 lozerkids48@gmail.fr www.lozerkids.com

Trousselier Florence &

Néosense

SARI BU

Négo bois et matériaux Vente de bois et dérivés pour l'aménagement de l'habitat 06 45 49 67 78 sebastien@negobois-materiaux.fr

Néosense Construction 04 66 94 08 26 contact@neo-sense.fr www.neo-sense.fr

SARL Bugeaud
Pose et fourniture tous types de revêtements de sols et muraux
06 42 25 73 81
sarl.bugeaud@orange.fr

Liste non exhaustive. Les entreprises souhaitant être référencées peuvent se manifester auprès du secrétariat de mairie.

DUO Lozère

MÉMOIRES ET LÉGENDES: NOS ANCIENS COMBATTANTS

2020 ne nous a pas permis de célébrer, comme nous l'aurions souhaité, avec la population, les différentes commémorations : Première Guerre mondiale, Deuxième Guerre mondiale, Guerre d'Algérie.

La guerre de 1914-1918, dite Première Guerre mondiale, a laissé beaucoup de traces dans la vie de l'ensemble de la population chastelloise et fait de nombreuses victimes. Dès le déclenchement de la guerre annoncé par le tocsin le 2 août 1914, les hommes concernés ont sorti leurs livrets militaires, et ce sont environ 80 Chastellois qui ont, pour une grande majorité, intégré les régiments d'Infanterie régionaux et rejoint la Meurthe-et-Moselle. Plusieurs soldats sont morts dès les premiers jours à la bataille dite des frontières. Dans certaines familles, ce sont deux voire trois hommes qui sont partis à la guerre. Pendant toutes ces années, les femmes ont assuré les productions et récoltes, en partie réquisitionnées pour le ravitaillement des armées. Pour les soldats, l'hiver 1915-16 a été également une lutte contre les intempéries au sein des tranchées. Le 11 novembre 1918 les cloches de la cathédrale de Mende annoncent que l'armistice est signé. L'événement est accueilli sans festivité ; en effet, notre commune a perdu 39 soldats, ce qui représente la moitié des mobilisés, sur une population de 641 habitants en 1914.

La Seconde Guerre mondiale ou Deuxième Guerre mondiale, 1^{er} septembre 1939 au 2 septembre 1945, a vu de nombreux hommes, appelés, mobilisés, partir à la guerre.

Au-delà des pertes humaines lors des différentes campagnes, plusieurs Chastellois étaient prisonniers dans les Stalag et Kommandos, pour certains au fin fond de l'Allemagne, à la merci de leurs gardiens ou employeurs (usines, fermes...). La vie dans nos campagnes s'organisait tant bien que mal en présence de l'Occupant et avec les réseaux de Résistance.

Plusieurs prisonniers de ces deux guerres sont revenus plusieurs mois après la fin de la guerre.

Nous n'oublierons pas les 38 Chastellois qui ont été militaires en Afrique du Nord de 1952 à 1964, avec une pensée particulière pour Léon Forestier, portedrapeau, qui nous a quittés au mois de juin dernier.



Nous tenons à remercier les Anciens Combattants de la commune qui nous ont apporté leurs témoignages personnels et nous permettent ainsi de transmettre aux plus jeunes ce devoir de mémoire qui est dû à tous nos anciens combattants.

Vous souhaitez être alerté?

Face aux risques qui nécessitent une information d'urgence (tempête, canicule, inondation, risque industriel, attaque terroriste, contamination de l'eau...) susceptibles de mettre en danger les populations, la commune souhaite, comme il est autorisé par la loi, constituer un registre nominatif destiné à faciliter les secours et prévenir rapidement la population.



L'utilisation de ce registre est strictement limitée en cas d'alerte déclenchée par le maire. Les habitants désirant être alertés doivent solliciter leur inscription par une démarche volontaire.

Inscrivez-vous en retournant le coupon ci-joint en mairie. Un coupon-réponse par personne.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Secrétariat de Mairie: lundi - mardi - mercredi - vendredi: 8 h - 12 h et 14 h - 17 h

Bibliothèque municipale: lundi: 14 h - 16 h 30 / mercredi: 10 h - 11 h 30 et 17 h - 18 h 30 / samedi: 10 h - 12 h Agence Postale communale: lundi et jeudi: 14 h 15 - 16 h / mardi et vendredi: 8 h - 11 h / mercredi: 15 h - 18 h

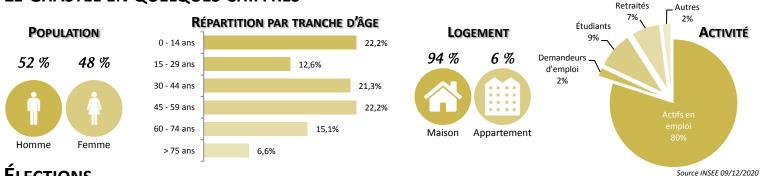
Permanence de Monsieur le maire : tous les vendredis : 14 h - 18 h

DON DU SANG

La 3^e collecte de sang sur le Chastel-Nouvel aura lieu le lundi 25 janvier 2021 à la salle intergénérationnelle de 13 h 30 à 17 h 30. Les besoins locaux et nationaux sont importants, n'hésitez pas à venir nombreux.



LE CHASTEL EN QUELQUES CHIFFRES



ÉLECTIONS

L'année 2021 sera marquée par les élections départementales et régionales. Ces deux élections auront lieu les 14 et 21 mars. Deux bureaux de votes distincts seront installés, le premier habituel à la mairie et le second à la salle intergénérationnelle. Il est possible que ces élections soient reportées en juin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

NUMÉROTATION DES RUES



Afin de faciliter le repérage dans le village, notamment pour les secours mais aussi pour les facteurs, livreurs... la numérotation des rues du Chastel-Nouvel progresse. Ce sont les habitations du lotissement « Les Terrasses du Chastel » et de « L'Impasse de La Baraquette » qui se sont vues attribuer leur numéro dernièrement.

Un travail de repérage est actuellement en cours pour numéroter les maisons du « Quartier du Fort », de la « Rue du Pous » et de la « Vieille Route Nord ».

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de bien renseigner votre nom sur votre boîte aux lettres pour obtenir la distribution du courrier.

ÉTAT CIVIL





